



Le Conseil scientifique de l'environnement Nord - Pas de Calais

Le Conseil scientifique de l'environnement Nord - Pas de Calais (CSENPC) a pour objet d'apporter avis et conseils en matière d'environnement ainsi que de promouvoir la recherche scientifique auprès de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations ou des entreprises.

Conformément aux conventions qu'il a signées avec Espaces naturels régionaux et les Parcs naturels régionaux, un correspondant du Conseil est présent sur chacun des Parcs de la région pour travailler avec lui sur des projets de terrain. Chaque année, le CSENPC consacre une journée d'avis et de conseils à chaque Parc ainsi qu'au Centre régional de ressources génétiques.

Par convention, ENRx veille à ce que le Conseil assure au mieux sa mission, d'une part en favorisant les échanges et la transversalité des réflexions, d'autre part en assurant au Conseil un soutien logistique et technique (locaux et matériel bureautique).

